

2018-03-10 Rapport activité

L'activité de notre association se déroule sous deux aspects :

- Les manifestations visibles
- Le labeur pour l'organisation interne et celui vers les autorités

Les manifestations

Elles se sont toutes déroulées comme à l'habitude et en fonction de la météo bien sûr : fête du printemps, concours de pêche, journée Frioul, permanences du deuxième samedi de chaque mois.

Deux d'entre elles ont vu une participation supérieure :

- ✓ Le nettoyage du port
- ✓ La fête annuelle

Le nettoyage du port a été inscrit dans le cadre de Calanques Propres organisées par « l'Association Terre – Mer ». Cela a permis une dotation en matériel mais aussi l'arrivée d'une cinquantaine de plongeurs extérieurs à l'ASPPTT nos plongeurs institutionnels.

Nous avons ainsi pu nettoyer le fond du port pour ce qui concerne la partie sud, depuis l'embarcadère des navettes jusqu'à la sortie au bout de la digue.

Les « piétons » qui n'étaient pas occupés à récupérer les débris sortis de l'eau, ont procédé au nettoyage des abords. Pour la première fois depuis longtemps l'escalier qui longe U SHIP a pu être débroussaillé, c'est là un doux euphémisme puisque au-delà de la débroussailluse une tronçonneuse a été nécessaire !

La grillade a clôturé cette opération avec la participation de 100 convives pris en charge par les associations.

La fête annuelle a eu pour cadre les salons du YCPR. Ce choix s'est avéré judicieux puisque là aussi nous avons accueilli une centaine de participants.

L'organisation interne

Nous avons trop l'habitude de passer sous silence tout le travail accompli par le secrétaire, trésorier et leurs adjoints pour tenir l'administration et les comptes de l'association. Je voudrais aujourd'hui les saluer plus particulièrement. Car tenir à jour les fichiers adhérents, suivre les attestations d'assurance, éditer les appels de cotisation et procéder aux prélèvements, représente de nombreuses heures de travail. Sans oublier la délivrance des licences FFV (nbre) ou FFPM (nbre).

La relation avec les autorités

Il y a déjà quelques années je vous avais alerté sur les tracas que nous rencontrerions avec l'arrivée de la « Métropole » début 2018. C'est chose faite !

Les péripéties que vous avez pu suivre dans la presse se sont répercutées dans les faits.

Alors qu'il était prétendu que la nouvelle métropole réduirait les intervenants, nous héritons d'une strate supplémentaire jusqu'en 2020 : le territoire Marseille Provence. Il se substitue à la Communauté Urbaine sans prérogatives décisionnaires ni budgétaires. Aux dernières nouvelles l'échéance serait reportée à 2021 pour permettre l'intégration de la Métropole et du Département.

Au milieu de tous ces chamboulements nous allons devoir négocier un nouveau contrat avec des interlocuteurs dont nous ignorons qui ils seront dans des conditions non encore définies. Une ouverture à concurrence se profile qui pourrait remettre en question beaucoup de chose.

Heureusement que nous sommes liés sur le plan du port avec les autres associations dans le cadre de l'UNAPPR et sur le plan de la Métropole dans le cadre de la FSN13. Cela nous permettra un front commun en vue de l'aboutissement de nos souhaits.

Autant 2017 aurait pu être qualifiée de « morne plaine », autant 2018 risque de connaître des « avis de tempête » successifs. Nous risquons d'avoir besoin d'un soutien actif. En effet la démonstration sera peut-être nécessaire à l'égard des autorités et les élus.

La première démonstration se déroulera le 13 mars 18 lors du CLUPP où nous avons bien l'intention de matérialiser par une présence nombreuse votre désaccord avec les nouveaux tarifs pour 2018.

Ce désaccord avait été déjà signifié lors des Conseils Portuaires puisque grâce au soutien de la FSN13 et pour la première fois, tous les Conseils Portuaires sauf un ont émis un avis défavorable à la quasi-unanimité des représentants des utilisateurs sachant que les élus désignés par les collectivités locales étaient quasiment absents.

Vous avez reçu une information à ce sujet dans laquelle la décision du Conseil d'administration de rogner à titre exceptionnel sur la marge de fonctionnement, vous a été communiquée. Cela permettra de réduire de moitié l'augmentation et cette année uniquement. Rappelez-vous que la renégociation du contrat est prévue pour 2019, donc que nous ne pouvons dans l'attente prendre aucun engagement.

Lors de la présentation par notre trésorier du budget prévisionnel, nous répondrons à toutes vos questions.

De même que, en fin de séance, nous pourrons vous renseigner sur le CLUPP du 13 mars 18.

Pour en revenir à la négociation d'un nouveau contrat, notre objectif est de conserver les données actuelles : remboursement de la part des fluides (20%) lors d'une sur-location par la capitainerie, procédure de transfert d'usage des postes en cas de vente d'un navire, etc. ...

Il sera aussi de faire progresser le problème des copropriétaires obligés de passer par une année de passager longue durée en cas d'arrêt du copropriétaire titulaire du poste.

Dès que nous aurons visibilité sur cet avenir, nous pourrons envisager d'autres actions plus lourdes telles que l'agrandissement du local par exemple.

En effet, nous sommes à la croisée des chemins, nous avons atteint les objectifs fixés pour la signature du premier contrat :

Regrouper nos navires, gérer les postes à flot, créer des animations en relation avec la mer et le port, délivrer des licences à nos compétiteurs enfin se doter d'une trésorerie égale à une année de redevance afin de prévenir tout risque matériel ou financier.

Cette année 2018 pourra être une année de réflexion afin que dès le nouveau contrat signé nous puissions démarrer les nouveaux objectifs qui auront été réfléchis.

Bien sûr les activités seront pérennisées, merci au passage aux bénévoles qui s'en occupent. Et si vous avez de nouvelles idées, n'hésitez pas à faire des propositions. L'équipe des dirigeants vous aidera à les réaliser. N'oubliez pas que l'APIPR c'est vous.

Dernier point que je souhaite évoquer : les J O 2024.

L'année 2024 sera l'apothéose mais dès cet été des manifestations commenceront et le Comité Départemental d'Organisation des J O va avoir besoin de bénévoles. Au fur et à mesure que nous en aurons connaissance nous vous le ferons savoir pour que vous puissiez postuler. Si vous êtes retenu veuillez nous en informer afin que nous puissions faire la démonstration de l'engagement de l'APIPR dans la vie active de la plaisance.